



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE.

Était absent :

- M. Pierre BAHOU

18 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 3

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 24 novembre 2025,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**

- **ADOpte** la décision modificative n° 3 de l'exercice budgétaire 2025 pour le budget annexe de l'assainissement telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 15/12/2025

Le Maire,

Bernard UTHURRY



BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT**DECISION MODIFICATIVE N° 3****INVESTISSEMENT****Dépenses**

Ch. 21 – cpte 21532	Réseau d'assainissement	- 24 000,00
Ch. 21 – cpte 2138	Autres constructions	+ 20 000,00
Ch. 21 – cpte 2183	Matériel de bureau et informatique	+ 500,00
Ch. 21 – cpte 2188	Autres	- 500,00
Ch. 23 – cpte 238	Avances versées sur commandes immo	+ 4 000,00
Total		0,00

FONCTIONNEMENT**Dépenses**

Ch 011 - cpte 6061	Fournitures non stockables	- 14 000,00
Ch 011 - cpte 6135	Locations mobilières	- 11 000,00
Ch 011 - cpte 6156	Maintenance	+ 5 000,00
Ch 011 - cpte 618	Divers	+ 20 000,00
Total		0,00